

Jean-François KAHN
Président du Comité Science et Sport de l'ITTF

La Santé ne peut pas attendre

(source www.ittf.com)

Jean-François Kahn, docteur en médecine mais aussi Président du Comité Science Sport de l'ITTF, est l'un des partisans de la suppression totale des colles rapides contenant des produits dangereux pour la santé des utilisateurs. Il a défendu avec ferveur le dossier qui a amené la nouvelle réglementation décidée par l'ITTF.

Voici son argumentation :

"En tant que médecin et en tant que membre de différentes commissions nationales et internationales (FFTT, ETTU, ITTF), je me sens responsable de la santé de nos joueurs ainsi que de toute autre personne évoluant dans le tennis de table. Je suis convaincu que la situation qui existe depuis plus de quinze ans, n'est pas la meilleure. La décision prise au début des années quatre-vingt-dix pour limiter la concentration de quelques solvants organiques (les solvants aromatiques et les solvants chlorés) n'est qu'un pis-aller dans la mesure où les joueurs et les entraîneurs ont toujours la possibilité de préparer des mélanges composés de colles "plus ou moins nocives" et de solvants. Aujourd'hui, en dépit d'un grand nombre de publicités commerciales, il n'y a pas une seule colle "propre" sur le marché.

Que veut dire "plus ou moins nocif" ? D'un point de vue médical, cela signifie que les dommages de santé sont toujours possibles, ce qui est inacceptable. Le tennis de table est un sport pratiqué par des millions de gens dans le monde, dans plus de deux cents associations nationales. Il a une forte et belle image. Si nous voulons garder cette belle image, le matériel et les substances utilisés pour jouer doivent être complètement inoffensifs et d'un point de vue éthique, tous les joueurs doivent pouvoir s'affronter avec les mêmes armes.

Si l'on regarde de plus près la composition des colles dites "propres", alors la première ambiguïté apparaît : si les colles contenant des solvants aromatiques sont interdites, il est difficile de comprendre pourquoi celles contenant de l'heptane ou du cyclohexane (entre autres) sont autorisées alors que ces substances ont un effet irritant bien connu sur la peau, sans parler de leurs effets sur les poumons et le système nerveux central. De plus, elles sont extrêmement inflammables. Il est clair que bien d'autres ambiguïtés pourraient être avancées contre les colles jusqu'à présent autorisées en raison même de leurs soi-disant effets "plus ou moins" nocifs.

Si nous voulons maintenir et même améliorer la bonne image de notre sport, la seule solution raisonnable et efficace consiste à interdire tous les composants organiques volatils dans les colles, ainsi que toutes les autres substances qui peuvent être appliquées directement sur le revêtement pour les nettoyer ou augmenter leurs propriétés de friction. D'une façon plus générale, une telle politique est en ligne directe avec le développement actuel d'un environnement écologique et est plus spécialement conforme à l'article 21 de la Charte Olympique.

Considérant que nous occupons des fonctions de responsabilité au sein du tennis de table, mon opinion est que nous ne pouvons pas admettre que les joueurs continuent à être exposés même au plus petit danger quand il y a une solution pour l'éviter.

Il n'y a pas une seule bonne raison d'imaginer que l'application de la décision de l'ITTF pourrait être remise en cause. Les aspects techniques et tactiques du tennis de table peuvent être modifiés et les joueurs peuvent s'adapter. La santé ne peut pas attendre."